

01 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE DU 12/02/2024

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Commentaire : RAS

02 – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Les décisions prises par le Maire sont :

- non-préemption sur plusieurs parcelles,
- révision du loyer trimestriel du presbytère d'Ardus à 659 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
-	-	-	-

Commentaire : RAS

03 – AVENANT A LA CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES

Vote : Accepter l'avenant n°2. La commune de Verlhac-Tescou remplacerait la commune de La Salvetat Belmontet pour assurer le rôle de coordonnateur du groupement.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	-

Commentaire : RAS

04 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Vote : Approbation du compte de gestion 2023 en concordance avec le compte administratif

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

05 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

1- Fonctionnement

Dépenses	Chapitre	Descriptif du chapitre	Total 2023	Réalisé 2023 vs 2022
	011	Charges à caractère général	196 210.35 €	- 2 565.51 €
	012	Charges de personnel	476 185.72 €	-29 962.94 €
	014	Atténuations de produits	2 686.00 €	
	65	Autres charges de gestion courante	94 435.55 €	-1353.91 €
	66	Charges financières	22 010.93 €	9 099.15 €
	042	Opérations d'ordre entre sections	4 474.50 €	
			796 003.05 €	-24 002.15 €

Recettes	Chapitre	Descriptif du chapitre	Total 2023	Réalisé 2023 vs 2022
	70	Produit des services scolaire et périscolaire	132 869.63 €	17 108,80 €
	73	Impôts et taxes	63 949.70 €	-17 647.43 €
	731	Impositions directes	432 229.00 €	33 679.00 €
	74	Dotations, subventions et participations	244 440.72 €	35 642.33 €
	75	Autres produits de gestion courante	31 836.24 €	5 381.08 €
	76	Produits financiers	1 108.17 €	
	013	Atténuations de charges	10 443.76 €	
	002	Excédent de fonctionnement reporté	25 476.97 €	
			920 254.72 €	42 820.55 €

Résultat de fonctionnement 2023 :

Recettes de fonctionnement 920 254.72 €

Dépenses de fonctionnement 796 003.05 €

Excédent de fonctionnement 124 251.67 €

2- Investissement

Résultat d'investissement 2023 :

Recettes d'investissement 269 653.57 €

Dépenses d'investissement 502 826.14 €

Résultat de l'exercice - 233 172.57 €

Report 2022 (001) 71 324.22 €

Résultat d'investissement - 161 848.35 €

Solde des restes à réaliser 32 129.00 €

Résultat net - 129 719.35 €

Le résultat du compte administratif de la commune s'élève à :

- Fonctionnement 124 251.67 €

- Investissement - 161 848.35 €

- **Déficit total 37 596.68 €**

Commentaires :

Chap. 011 : Nos agents techniques effectuent eux même certains travaux

Chap. 014 : répartition sur 2 exercices

Chap. 66 : dû au taux d'emprunt à taux variable pour la salle des fêtes

Chap. 70 : beaucoup moins d'impayés relatifs à la cantine. Le service de gestion comptable est en charge du contentieux et des relances.

Chap. 73 : Cf explosion des actes notariés en 2022. Retour à la normal.

Chap. 013 : remboursement des salaires des agents en longue maladie par l'assurance statutaire

Dépenses d'investissements : essentiellement celles des vestiaires de Cos + PLU + construction du caveau municipal + raccordement à la fibre pour le presbytère + travaux d'éclairage public.

Recettes investissements : avons rentré très peu de subventions. Pas d'emprunt en 2023.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
13	-	-	OK

Le Maire étant sorti de la salle conformément à la réglementation.

06- AFFECTATION DES RESULTATS

La section de fonctionnement du budget de la commune présente un excédent de 149 728.64 €. Le déficit réel d'investissement s'élève alors à (-161 848.35 € + 32 129 € = -129 719.35 €).

Vote : Affecter l'excédent de fonctionnement (149 728.64 €) comme suit :

- Virement en investissement : 129 719.35 €
- Report en fonctionnement : 20 009.29 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

07- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vote : allouer les subventions suivantes

2024	
BP	
650	ACCA
	ACCA Subv. Except.
510	ASS.PECHE Montauban
100	ASS.PAROISSIALE
900	ASSO.FAMILIALE
3200	COMITE FETES COS
	COMITE FETES COS Subv. except.
500	COOP.SCOL.
1674	COOP.SCOL. Classe découverte
900	LES AINES
255	Les Amies du Patch
3500	Loubéjac-Ardus football-club
600	Gym Ardus
	LAMOTHE D'AMIS
100	PETANQUE ARDUSIENNE
400	APE Ecole Ardus
100	Anima Nostra Formation
0	Ardus tennis de table
	Ass.Scolaire Pech-Blanc
	La passerelle
	Ardus Endurance Equestre
310	CHENIL
200	CAUE
0	CLUB ATHLETIC BIRACAIS
170	PREVENTION ROUTIERE
115	MEDIATHEQUE DPTALE
50	ONAC
	CRF-IME
73	ALMA
280	A.D.M.R.
	Ecole ND Rosaire St-Macaire (33)
	Honor Sambo Académie
40	Judo/Gym lafrançaise
140	Ecole rugby SC L'Honor
14767	

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
13	-	1	OK

Commentaires :

Augmentation sensible des subventions depuis 2020 (+ 2400 €). Il faut tenir compte de l'inflation. Attention aussi car subvention exceptionnelle pour la classe découverte.

Surveiller la mise à disponibilité gratuite de la salle des fêtes sans remettre en cause la location gratuite de la salle pour 2 weekends.

08- DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE POUR UNE CLASSE DECOUVERTE

Vote : Attribuer une subvention de 1674 € à l'école pour cette classe de découverte.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	OK

Classe verte de 3 nuitées pour CM1 et CM2 (le thème est la préservation de l'environnement et de l'océan) : 31 enfants sont concernés.

Le conseil départemental donne une subvention si la mairie participe.

La Commune décide d'octroyer une subvention de 1674 € détaillée comme suit :

- 12 € /nuit/enfant,
- 6€/nuit/enfant.

Au final, le coût total est de 70€ / enfant.

09- TAUX FISCALITE

Vote : augmentation de 1 % sur le foncier bâti, non bâti et sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	0	0	OK

Commentaire : L'évolution du taux de base (décision de l'Etat) sera réévaluée de 4,06%.

10- VOTE BP 2024

Vote : voter le budget primitif de fonctionnement et d'investissement tel que présenté lors du conseil municipal du 15/04/2024.

Commentaires :

Prévoir hausse de l'électricité notamment à cause vestiaires de COS et éclairage terrain de foot.

Dépenses fonctionnement = Recettes fonctionnement : 890 269 €

Dépenses majeures investissements :

- Révision PLU : 7000 €
- Sondage zone humide : 3320 €
- Prises de courant aux vestiaires de Cos : 2000 €
- Alarme : 4020 €
- Equipement école + alarme : 33050 €
- Equipement stade : 53200 €
- Poteaux plage : 4000 €

Emprunt investissement 2024 : 18724 €

11 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BIEN PAR L'EPFL

Vote : Convention à signer EPFL pour le terrain du monument aux morts. Possible de demander un permis de construire. Possible d'anticiper sur le projet.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	OK / NON OK
14	-	-	

Commentaires : convention à voir pour le terrain Côte de Mirabel.

12 – QUESTIONS DIVERSES

- 1- Eclairage de Noël : solution de dernière minute pour 5 400 € TTC avec SPIE. Engagement pris sur 3 ans. A consenti une réduction de 700 € donc coût net 4 700 € TTC pour 2023.

Demande de réunir la commission pour le choix des décorations.

- 2- Grosse chute des effectifs pour la rentrée 2024/2025. Prévu 110 élèves pour la rentrée prochaine 2024. Si descendons en-dessous des 110, risque de fermeture d'une classe en 2025.